



OSER
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Volet co-investissement

Ma Région | avancer, partager

Fonds de Co-investissement OSER Bourgogne-Franche-Comté

- Renforcement des fonds propres des jeunes entreprises innovantes et des PME en développement stratégique.

Pour quoi?

- Permettre à l'entreprise d'avoir un investisseur régional à ses côtés pour poursuivre son développement.
- Favoriser le renforcement des fonds propres par effet de levier sur les autres co-investisseurs privés dans une logique de partage de risque.
- Favoriser l'accès aux financements bancaires par effet de levier sur la dette bancaire.

Pour qui?

Les jeunes entreprises innovantes offrant des perspectives de croissance et de rentabilité et les PME en développement stratégique, exerçant leur activité en région Bourgogne-Franche-Comté et cherchant à renforcer leur structure financière.

- Amorçage des start-ups sans chiffre d'affaires.
- Création des jeunes entreprises innovantes dont la première vente commerciale < 7 ans.
- Développement stratégique de PME ayant un projet d'investissement significatif (> 50% du chiffre d'affaires moyen des 3 dernières années).

Comment ?

Le partenaire à contacter : UI Investissement (coordonnées de l'équipe Bourgogne-Franche-Comté ci-après).

Ce qu'il faut savoir

- **Objet :** fonds de co-investissement.
- Co-investissement obligatoire aux côtés de fonds partenaires privés pour plus de 40% pour les projets d'amorçage/création et plus de 60% pour les projets de développement.
- Co-investissement en « pari-passu » soit aux mêmes conditions en entrée et en sortie pour l'ensemble des co-investisseurs.
- Participation minoritaire.
- **Plafonds :** prise de participation de 100 000 € à 200 000 € pour les start-ups sans chiffre d'affaires, 200 000 € à 1 500 000 € pour les jeunes entreprises innovantes et les PME en développement.
- **Durée de l'accompagnement :** 5 à 7 ans en moyenne.
- **Secteurs prioritaires :** les 6 secteurs de la stratégie de spécialisation intelligente régionale (RIS3), soient l'alimentation durable, la santé, la mobilité durable, intelligente et connectée, l'hydrogène, les matériaux et procédés avancés et les microtechniques et systèmes intelligents.
- **Avantages pour l'entreprise :** accompagnement de moyen terme par un investisseur régional actif et bienveillant et bénéfice d'un effet levier conséquent.
- **Nombre d'entreprises visées :** 25 à 30.

**Pour toute mobilisation du fonds de co-investissement
OSER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**

Veillez-vous adresser directement à la société de gestion sélectionnée, à savoir :



Guillaume Blanchet :

guillaume.blanchet@ui-investissement.fr

Bénédicte De Chevigny :

benedicte.dechevigny@ui-investissement.fr

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**